Fédération Française
FFRoller Sports®

Rink Hockey

Projet PV de la réunion du Comité Directeur

25 et 26 juin 2011

Fédération Française
FFRoller Rink Hockey

Présents : Dan Mortreux, Alain Nouette, Chantal Baron, Lucile Le Borgne, Philippe Sambourg, Franck Narce, Michel Beaudic, Jean François Malard, Claude Goudy, Michel Volztenlugel, Sébastien Balutaud, Jean Luc Bedouet, Marie Françoise Cotten, Jean Guédon, Philippe Aubre.

Excusés : Jean Marc Moreau, Guirrec Henry.

Invités : Hervé Lallement (DTN), Benjamin Petidis (salarié, en contrat d'apprentissage, affecté aux projets de développement), Sylvie Delgado (salariée de la FFRS, en charge du secrétariat et de la comptabilité du comité de rink hockey).

PARTENAIRE OFFICIEL

Fédération Française
Roller Sports
T (33) 05 56 33 65 65 - F (33) 05 56 33 65 66
contact@ffroller.fr
6, Boulevard du Pdt Franklin Roosevelt
CS 11742 - 33080 Bordeaux Cedex - France
www.ffrs.asso.fr

Bureau du Comité de
Rink Hockey
T (33) 02 51 46 24 25 - F (33) 02 51 46 24 46
email : laroche.cnrh@wanadoo.fr
20, rue Jean Jaurès
BP 304 - 85008 LA ROCHE SUR YON
www.ffrs.asso.fr

Le président, Dan Mortreux, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous.

1. **Adoption du PV de la réunion du comité directeur de février 2011**.
   Le compte rendu ne soulève aucune remarque, le PV est adopté à l'unanimité.

2. **Rapport du Président**
   Dan Mortreux présente son rapport sur la politique du CNRH. Il est approuvé.

3. **Intervention du DTN.**
   Hervé Lallement présente les missions des entraineurs nationaux.
   Fabien Savreux : entraineur des équipes de France seniors hommes et femmes. Il chargé des relations entre entraîneurs nationaux de la définition du projet de jeu français et de sa diffusion (en cercle fermé/ concurrence étrangère). Il est chargé des relations avec le Comité de Rink Hockey, notamment sur le volet compétitions nationales, de travailler avec la CNA sur l'arbitrage, notamment sur les volets mise à jour des règles du jeu, formation des arbitres. Il est chargé de produire régulièrement « la lettre de l'entraineur » à destination des clubs et dans le domaine technique. Il peut aussi intervenir, à la demande d'un comité de rink hockey d'une ligue sur un ou deux thèmes, pour animer un colloque des entraineurs de la région.
   Thierry Cadet : chef du projet de développement (ADR, crosses, recrutement, …), de la formation BEF en relation avec les régions, chef de projet sur la détection U15 et entraineur adjoint seniors hommes.
   Stéphane Hérin : entraineur des équipes de France U17 hommes et U18 femmes. Il a la charge de formuler le projet de formation du joueur en commençant par l'école de Hockey (production), de la formation CQP.
   NB. En 2012, la France ne participera pas à la compétition U18 femmes suite à son annulation faute de participant suffisant, mais un stage sera organisé pendant les vacances de Noël.
   Éric Marquis : entraineur des équipes de France U20 hommes. Il est chargé de tourner dans tous les clubs français pour mobiliser et aider les entraineurs et joueurs de moins de 13 ans (avec ouverture aux moins de 11 ou 14). Il sera en quelque sorte le « VRP » des dispositifs mis en place. Il interviendra aussi dans les formations BEF et CQP.
   Tous les entraineurs nationaux participent à la détection U15.

4. **Commission Développement.**
   Alain Nouette présente le bilan des actions menées depuis quelques années.
   La mise en place des ADR (Agents de Développement Régionaux) se fait de façon différente suivant les régions. Cela dépend notamment de l'investissement du comité de rink hockey de la ligue. Les ADR ont notamment pour missions d'aller dans les clubs pour former des « animateurs », 4 séances/club pour 1 à 4 entraîneurs. Ils peuvent aussi, à la demande des clubs, y aller pour présenter le dispositif des « crosses » et sont sollicités par le comité de rink hockey de la ligue pour faire passer les tests. Thierry Cadet a rencontré les coordonnateurs régionaux pour faire de point dans chaque région.
   Un projet de « kit scolaire » est en cours, il a pour objectif de permettre aux professeurs des écoles de mettre en place des activités de roller et de rink hockey. Il comprendra toute une série d'activités pour débutants ou confirmés. Le prêt d'un kit de matériel complémentaire (rollers, crosses, protections, mini-buts,…) va être testé cette saison en Rhône Alpes.
   Recrutement. La saison se termine avec 5 027 licenciés à titre principal en rink hockey. Les diverses offres d'aides financières pour les clubs qui recrutaient des nouveaux jeunes licenciés ont été diversement suivies. L'offre « licence remboursée pour les nouveaux licenciés de moins de 13 ans et crosse offerte pour les 500 premiers d'entre eux qui reprendront une licence en 2011/12 » a concerné 241 jeunes, dont 153 pour un club.
   L'opération de parrainage de création de club devrait entrainer la création de 2 à 3 clubs.

Pour 2012, la commission développement définira une nouvelle offre, qui commencera plus tôt dans la saison, avec un bilan au 30 juin et qui sera basée sur l'augmentation du nombre total de licenciés de chaque club, avec des critères différents suivant le nombre de licenciés du club (club de moins de 50 licenciés, entre 50 et 100, plus de 100).

La commission travaille aussi sur la mise en place de grille dévaluation des jeunes (à partir de U9) et l'élaboration d'une documentation sur l'école de hockey devrait débuter

5. Commission communication et partenariats.

Le projet « Cinéma et Rink hockey ». Environ 8 clubs ont répondu qu'ils étaient intéressés. Benjamin Petidis, chargé de ce dossier, va reprendre contact avec ces clubs. Si au moins 5 clubs s'engagent sur ce projet, en déposant un chèque d'engagement de 500 euros, le comité de rink hockey le mettra en place.

Le projet d'un achat groupé de licences « Dartfish » sera proposé à tous les clubs de N1-Elite et de N2. Coût de la licence pour les clubs environ 300 euros/an, le comité de rink hockey prenant en charge la moitié du coût.

Sébastien Balutaud se déplacera sur le mondial senior hommes, la FFRS subventionnant chaque comité sportif pour le déplacement d'un responsable de communication sur une compétition internationale de son choix. Il est envisagé pour les compétitions des équipes de France de passer un contrat avec un professionnel pour obtenir des photos de bonnes qualités.

Le comité de rink hockey envisage aussi la réalisation de « banderoles », avec le nouveau logo de la FFRS, destinées à être mises en place et en permanence dans les salles de rink hockey, notamment dans les salles où évoluent les clubs de N1-Elite.

Des articles ont été publiés régulièrement sur le site de l'équipe.fr. La fréquentation du site Internet du comité de rink hockey a doublé au cours de la saison.

6. Commission Nationale des Arbitres.

Suite à la démission de Robert Bienne, le comité directeur propose Jean Guédon à la présidence de la CNA.

Après avoir présenté le bilan d'activité de la CNA, Jean Guédon présente, avec l'aide de Sylvie Delgado, le bilan des « quotas d'arbitres et d'arbitrages des clubs de N1-Elite, N2 et N3 » et donc des pénalités qui seront appliquées en fin de saison.

Avant le démarrage de la saison 2011/12, la CNA va effectuer, avec l'aide technique de Fabien Savreux, la mise à jour des règles du jeu, qui devraient, espérons-le, rester « définitives » pendant quelques années. Elle va aussi mettre à jour la nouvelle « classification » des arbitres.

En 2011/12, il n'y aura pas de séminaire national pour les arbitres du « groupe A », car Jean Guédon et Philippe Aubre vont assurer avant le début de la saison l'animation de tous les séminaires « décentralisés ».

En 2010/11, La CNA a mis en place les documents de formation et d'évaluation du « niveau 1». Ces documents ont été transmis à toutes les régions qui sont chargées de former et d'évaluer ce « 1er degré ». Au cours de la saison 2011/12, la CNA mettra en place, avec le concours de Fabien Savreux, les documents de formation et d'évaluation des arbitres de « 2ème et 3ème degré ».

En 2011/12, une fiche d'évaluation de l'arbitrage du match par les entraîneurs, sera mise en place, pour les clubs évoluant dans un championnat de France senior. Elle sera présentée lors des séminaires des arbitres. Une « lettre aux arbitres » verra aussi le jour. Son objectif est d'harmoniser la mise en place des règles du jeu et si nécessaire de « recadrer » les interprétations.

En 2011/12, Sylvie Delgado, secrétaire salariée, apportera une aide administrative à la CNA. Elle sera notamment chargée d'expédier, aux arbitres et aux clubs, les convocations des désignations des arbitres faites par la CNA.

7. Point sur les finances.

La trésorière, Chantal Baron, a présenté un point au 20 juin.
Les dépenses des collectifs France sont maitrisées et ne devraient pas sortir du cadre donné par la CO. La seule inquiétude vient du budget arbitrage qui reste difficile à maitriser depuis la mise en place du double arbitrage. Des mesures de rigueur sont mises en place dès la rentrée sportive. Il faut s'attendre à un nouveau déficit pour l'exercice en cours. En effet, les opérations de promotion de notre sport entrainent des coûts supplémentaires qui nous conduisent à utiliser des fonds de réserve.

8. Commission sportive.

Claude Goudy a présenté le bilan des compétitions seniors de la saison 2010/11. Il a ensuite présenté le découpage des poules de N2 et le calendrier prévisionnel pour la saison 2011/12, ils ont été adoptés par le comité directeur.
Des précisions concernant l'arbitrage du tournoi de l'accession N3/N2 ont aussi été adoptées.
Concernant la saisie des résultats et des feuilles de match sur le module résultats, il a été adopté que pour la saison 2011/12, les clubs de N1-Elite et N2 devront saisir au moins les scores avant 23 heures le samedi et les feuilles de match avant 12 heures le dimanche. . A défaut, des pénalités financières seront appliquées.
Le trophée national féminin est suspendu étant donné le encore trop faible nombre de fille pouvant y participer.

Franck Narce a présenté le bilan des compétitions jeunes de la saison 2010/11.
Suite aux problèmes rencontrés, le comité directeur a adopté une modification concernant l'arbitrage des championnats de France des régions et des clubs en catégorie U20. La CNA désignera 4 arbitres pour ces compétitions. Leurs frais de déplacement, hébergement et restauration seront répartis entre les régions/clubs concernés. Les indemnités d'arbitrage seront pris en charge par le club organisateur, 90 €/arbitre (montant total inchangé pour l'organisateur).

Suite aux problèmes rencontrés, le comité directeur a adopté une modification concernant la désignation des délégués pour les demi-finales des championnats de France des jeunes. Le Comité de Rink Hockey de la ligue organisatrice est chargé de proposer au gestionnaire de la compétition, un délégué qui sera en priorité un élu de ce comité ou un élu national. Ces frais de déplacement, d'hébergement et de restauration seront pris en charge par le comité de rink hockey de la ligue ou éventuellement sur décision de l'AG de ce dernier, par le club organisateur.

Autre modification : pour les championnats de France des régions et des ligues féminines, chaque comité de rink hockey/ligue devra expédier au responsable chargé de la gestion de ces compétitions, au moins 10 jours avant, pour chaque équipe engagée, une liste de 15 joueurs maximum et une liste de dirigeants, dont un arbitre (sauf en U20 mixte), qui seuls pourront prendre part à cette compétition. Cette liste sera vérifiée avant la compétition et saisie sur le module résultat par le gestionnaire de la compétition et dispensera le CRH/LIGUE d'apporter sur place les licences de l'équipe, une pièce d'identité ou autre pièce avec photo sera acceptée.

Suite aux problèmes rencontrés lors de certaines demi-finales ou finales jeunes où des « supporters » des équipes arrivent avec du matériel de types « sirènes ou autres » qui empêchent les arbitres d'entendre la sonnerie de la table de marque ou les joueurs d'entendre les coups de sifflets des arbitres, le délégué devra veiller à ce que ce type de matériel ne puisse être utilisé dans la salle. Il est rappelé que le niveau sonore autorisé dans toute salle ouverte au public (concerts, matches, etc.) ne peut dépasser 105 décibels.

Il a été évoqué la possibilité de faire une 2ème journée de championnat des ligues féminines pour les filles U15.

Points divers. Coupes « trophées » qui sont la propriété du comité de rink hockey. Elles sont vieillissantes, un renouvellement de ces coupes devrait être fait pour la saison 2011/12.
Il est aussi rappelé que l'organisateur de tout tournoi, doit saisir dans les 8 jours, toutes les feuilles de match sur le module résultat. Un code d'accès spécifique lui sera communiqué avant le tournoi par le gestionnaire de la compétition.

Rappel des compétitions internationales et des délégués :
EURO U-17 : du 05 au 10 septembre 2011 – Genève – Délégué : Dan MORTREUX
MONDIAL U-20 : du 12 au 17 septembre 2011 – Barcelos (Portugal) – Délégué : Philippe AUBRE
MONDIAL HOMMES : du 24 septembre au 02 octobre 2011 – San Juan (Argentine) – Délégué : Dan MORTREUX
EURO FEMMES : du 24 au 29 octobre 2011- Wuppertal (Allemagne) – Délégué : Alain NOUETTE

9. Commission de discipline

Philippe Sambourg, présente le bilan. 29 affaires ont été étudiées au cours de la saison.
Il rappelle qu'il est parfois difficile d'obtenir les rapports des arbitres, suite à carton rouge direct, rapports qui sont indispensables pour étudier les affaires. Il rappelle qu'il y a une et une seule adresse, celle du siège du comité de rink hockey, pour l'expédition de ces rapports. Ces rapports sont ensuite transmis par la secrétaire salariée au président de la commission de discipline, les arbitres n'ont pas à adresser leur rapport au président de la CNA.
Les nouveaux statuts de la FFRS permettent aux comité directeurs des comités sportifs qui le souhaitent de mettre en place une CARELIS (Commission d'Application des Règlements et de l'Examen des Litiges Sportifs), le comité directeur n'a pas souhaité sa mise en place.

10. Commission enseignement

Jean François Malard est chargé, avec le concours de Thierry Cadet, de suivre les travaux sur le BEF1 option Rink Hockey. Il travaille aussi avec la commission Développement et la DTN afin de mener à bien les actions citées précédemment.
Il est envisagé de proposer une formation de « coach des équipes jeunes », formation qui se déroulerait suivant le même principe que celle « d'animateurs de rink hockey ». Cette dernière sera testée en Ile de France et en Bretagne en 2012.

A 12 h, l'ordre du jour étant épuisé, le président

11. Divers

Le Comité directeur, a adopté en juillet, par vote électronique, une modification des désignations des arbitres pour la finale four de la coupe de France. La CNA désignera 4 arbitres pour ce tournoi, leurs frais de déplacement, restauration, hébergement ainsi qu'un indemnité de 60 €/ arbitre, seront partagés entre les clubs finalistes.